

Questions parlementaires

2 Juillet 2020

Réponse aux questions en plénière sur le 60^{ème} anniversaire de la RDC et notre passé colonial

Le prononcé fait foi.

Merci monsieur le président.

Le 30 juin a marqué le 60^e anniversaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo. Les festivités initialement prévues à Kinshasa et auxquelles le Roi et moi-même étions invités ont malheureusement dû être reportées en raison de la situation sanitaire.

Mais nous ne pouvions cependant pas passer cet anniversaire sous silence.

Le Roi a souhaité s'exprimer pour l'occasion. Il a choisi, pour ce faire, la forme traditionnelle du courrier officiel adressé à son homologue, le Président Félix Tshisekedi.

Ce message s'adressait à tous les Congolais.

Le message a certes été rédigé à l'initiative du Roi en personne, mais le texte du message royal avait bien sûr été préalablement soumis au gouvernement, qui le couvrait comme le prévoit la Constitution.

Dans son message, le Roi exprime ses profonds regrets pour les blessures du passé et il encourage la réflexion que notre parlement entamera.

Il appartient en effet à la commission parlementaire, qui sera mise en place dans les jours à venir, de se pencher sur le passé colonial et la manière avec laquelle ce passé influencera nos liens futurs avec le Congo.

Il ne s'agit pas ici de réécrire l'histoire mais de mieux la comprendre et d'en tirer les leçons.

C'est là une réflexion nécessaire pour construire l'avenir.

Le bourgmestre d'Ixelles a également tenu à commémorer et à célébrer le 60^e anniversaire de l'indépendance dans sa commune.

J'ai pour ma part souhaité saisir l'occasion de cette commémoration pour rencontrer des membres de la communauté belgo-congolaise et entendre leurs préoccupations. Ce fut un échange constructif.

Comme je l'ai dit dans mon discours à Ixelles, ce 60^e anniversaire de l'indépendance est l'occasion de faire

face à notre passé colonial. Un passé qui, reconnaissons-le, est également marqué par les inégalités et la violence à l'égard des Congolais

Un travail de recherche, de vérité et de mémoire commence par la reconnaissance de la souffrance de l'autre.

En 2020, nous devons, à l'instar d'autres pays européens, pouvoir regarder ce passé colonial en toute objectivité et en faisant preuve de discernement.

Voilà justement l'objet du travail de la commission parlementaire.

Et en ce qui concerne les demandes d'excuses ou de paiement de réparations, ne mélangeons pas tout.

N'anticipons pas les travaux de la commission parlementaire. Laissons-la effectuer son travail en toute sérénité et dans un débat constructif. Nous attendons ses conclusions et les enseignements que nous pouvons tirer pour l'avenir.

Merci.

URL source: <https://premier.wilmes-ii.archive.belgium.be/fr/Reponse-aux-questions-en-pleniere-sur-la-60ieme-anniversaire-de-la-RDC-et-notre-passe-colonial>